

## Directives relatives à l'étude de cas

On vous a donné trois scénarios à examiner. En groupe, vous devez choisir UN de ces scénarios qui, selon vous, profiterait le plus d'une évaluation des incidences sur la santé.

1. Vous devez documenter la décision (le scénario que vous avez choisi) et vos raisons, car vous devrez les présenter à l'ensemble du groupe.

Voici quelques considérations qui sont souvent utilisées pour décider du bien-fondé de l'exécution d'une EIS (l'étape de la « sélection »). Vous pouvez utiliser ces considérations, ou encore formuler les vôtres.

- Y a-t-il des chances qu'il y ait des incidences positives ou négatives sur la santé découlant du projet ou de la politique en question?
- Y a-t-il une probabilité que les incidences sur la santé du projet ou de la politique soient plus prononcées pour certains groupes défavorisés?
- L'EIS est-elle susceptible d'ajouter de nouveaux renseignements qui ne seraient pas connus autrement?
- Y a-t-il un risque d'influencer le processus décisionnel?
- Y a-t-il des ressources suffisantes pour effectuer l'EIS?

2. Pour le scénario que vous avez retenu, quelles approches pourriez-vous utiliser pour tâcher d'exercer la plus grande influence possible sur les résultats pour la santé? En d'autres termes, que voulez-vous voir votre EIS accomplir qui contribuerait ultimement à une meilleure santé pour tous? Ce pourrait être : exercer une influence sur les décideurs pour affecter l'emplacement du projet; utiliser l'EIS pour communiquer avec les riverains sur les questions de risque et de perception du risque; modifier de manière permanente le processus d'autorisation local, etc.

## Mise à niveau d'une centrale

### Contexte :

Le comté A a une population de 40 000 personnes, avec des proportions relativement élevées de résidents âgés et d'enfants. Il est situé à une trentaine de minutes du principal grand centre le plus proche, et les industries primaires sont la pomiculture, l'élevage de moutons à petite échelle, et le tourisme (les touristes se précipitent pour voir la merveille naturelle d'un pommier qui a exactement la silhouette de Lester Pearson). On s'attend à ce que la population augmente d'environ 2 % par an au cours des 10 prochaines années.



La principale source d'énergie de la ville est une petite centrale au charbon. La centrale est située 6 km à l'ouest du comté, dans un secteur d'industrie légère. Elle est en amont de plusieurs vergers et fermes d'élevage de moutons. Elle fonctionne presque au maximum de sa capacité depuis les deux dernières années. Elle est située sur le trajet d'un autobus scolaire, à proximité d'un vaste sanctuaire naturel fréquenté par les résidents comme par les touristes.

### La proposition :

L'administration municipale du comté A propose de moderniser la centrale domestique actuelle pour répondre aux besoins énergétiques de la Ville pendant les 30 prochaines années. Le projet consiste à améliorer l'usine existante pour en accroître la production, tout en introduisant une technologie de brûlage plus propre. Même si le rendement de l'usine augmentera, les mesures d'adaptation devraient compenser toute hausse potentielle des émissions; c'est-à-dire qu'on ne s'attend à aucune hausse nette des émissions en raison de la mise à niveau.

Dans le cadre du processus décisionnel, une évaluation des incidences sur l'environnement a été demandée et est en cours. L'évaluation des incidences sur l'environnement comprendra l'examen du potentiel de maladie (asthme, maladie respiratoire et cancer) qui pourrait être associé aux émissions résultant des travaux de modification ou de l'exploitation améliorée des installations.

Un groupe de riverains contrariés avait espéré que l'usine serait remplacée par une source d'énergie verte comme l'énergie solaire ou éolienne et exprime fortement son opposition à cette technologie « malsaine ».

## Centrale alimentée à la biomasse

Votre communauté envisage l'installation d'une centrale alimentée à la biomasse. La petite centrale de deux mégawatts (MW) serait située sur un terrain éloigné de l'emplacement d'un ancien site d'enfouissement. L'argumentaire de la politique est le suivant :



- 1) Fournir une source alternative d'énergie utilisant le surplus de biomasse résiduelle (cimes, broussailles, branches, etc.) des récoltes de bois de construction et des pratiques d'aménagement forestier continues;
- 2) Réduire la pollution en détournant le bois de construction résiduel qui serait autrement brûlé en piles à ciel ouvert;
- 3) Réduire les risques d'incendie en éliminant les résidus de bois de construction produits par les pratiques d'aménagement forestier.

Les études initiales montrent que les particules et d'autres polluants, y compris les gaz à effet de serre, peuvent être sensiblement réduits par l'utilisation d'une centrale alimentée à la biomasse. De 14 000 à 17 000 tonnes anhydres de biomasse seraient nécessaires pour exploiter la centrale durant un an. De plus, de 420 à 850 tonnes de biochar seront produites par la centrale chaque année et seraient expédiées pour des applications de disposition ou autres (comme le charbon de bois ou la modification des sols). On s'attend à ce que la centrale fonctionne 24 heures par jour, environ 330 jours par an.

Si le projet semble comporter de nombreux aspects positifs, on a assisté à une certaine controverse au sein de la communauté en ce qui concerne le potentiel de bruit, de circulation accrue des camions et de pollution. De plus, des groupes environnementaux s'inquiètent de la possibilité que le projet puisse mener à une récolte forestière excessive et à la dégradation de l'environnement en général. Les partisans affirment que le projet réduira les émissions et les risques d'incendie dans le secteur, et créera de nouveaux emplois, améliorant ainsi la salubrité de l'environnement et la santé de la communauté.

## Planification d'une croissance durable

### Contexte :

Cité Soleil prévoit son avenir en fonction d'une croissance durable. Ses urbanistes ont consacré les dernières années à mettre au point une stratégie de développement qui établit un cadre pour les 60 prochaines années. La ville s'est développée très rapidement pendant les 50 dernières années (sa population a doublé entre 1990 et 2009) et elle a désespérément besoin d'une vision déterminée pour aller de l'avant.

### La proposition :

Le conseil municipal a passé en revue la nouvelle stratégie, appelée *Re-Vital-Eyes*. En voici quelques éléments :

- Aucun étalement des limites urbaines
- Accroissement de la densité résidentielle de 12 % dans les secteurs déjà aménagés.
- Intégration d'options de logement abordable dans tous les quartiers urbains.
- Projets d'aménagement orientés vers le transport en commun dans quatre secteurs de la ville.
- Un nouveau réseau routier périphérique avec voies réservées au transport en commun rapide.
- Augmentation du nombre de pistes piétonnières et cyclables.
- Marché champêtre permanent au cœur du centre-ville.
- Incitatifs fiscaux pour les entreprises qui modernisent des immeubles de bureaux conformément à la norme LEED.



En mars dernier, le conseil municipal a retourné la stratégie *Re-Vital-Eyes* aux urbanistes afin qu'ils y apportent d'autres modifications. Ces modifications ont été apportées, et le conseil municipal votera la semaine prochaine sur l'adoption officielle de la stratégie. Une fois cette étape réalisée, des documents d'orientation seront rédigés pour aider les divers services municipaux (urbanisme, transport, finances, etc.) à comprendre comment mettre en œuvre les aspects pertinents de la nouvelle stratégie.

### Changement de zonage des terrers cultivables



Le comté de Prince est un secteur pittoresque de la province, situé à 30 km de la capitale, et connu pour ses marais et ses vallées verdoyantes. Bien que le secteur contienne certaines des terres les plus fertiles de la province, ces 20 dernières années, les agriculteurs ont eu de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. Le comté a généralement besoin d'une « poussée » et la municipalité du comté de Prince s'efforce de trouver des moyens de revitaliser le secteur.

Par conséquent, elle a proposé de modifier le zonage de 250 hectares de terres cultivables dans le secteur de Tarentown (population : 5 000 personnes) de sorte que la terre puisse être aménagée à des fins résidentielles, commerciales et industrielles. On fait valoir que bien que la terre en question soit fertile, le nombre d'agriculteurs qui choisissent ce mode de vie diminuent, et que les propriétaires de terres souffrent financièrement. Ils affirment que dans le climat économique actuel, il est extrêmement difficile pour un agriculteur d'y trouver son compte, si l'on pense au temps et à l'énergie qu'il doit y consacrer, et que les agriculteurs doivent avoir accès à tout l'éventail des possibilités qui s'offrent à eux.

Les plans pour le nouveau zonage territorial comprennent l'établissement d'un « mégasupermarché », qui serait le seul dans le secteur (il y a un petit magasin au centre-ville, ainsi qu'un marché champêtre tous les samedis). L'établissement d'un « mégasupermarché » répondrait à un besoin exprimé par de nombreuses personnes : il fournirait aux résidents, dont beaucoup parcourent 25 km pour se rendre au magasin de ce type le plus proche, un choix beaucoup plus étendu, à moindre prix. Il créerait également une vingtaine d'emplois. Ce projet et d'autres – résidentiels, commerciaux et industriels – seraient également des sources importantes de revenus pour la municipalité.

Les propriétaires actuels des terres qui feront l'objet d'un nouveau zonage sont favorables au projet. Cependant, ce dernier s'est heurté à une forte opposition de la part des résidents du secteur et des alentours. Quelques fermiers qui vendent leurs produits se sentent menacés, de même que le propriétaire du magasin local au centre-ville. Les opposants au projet ont également précisé que la modification du zonage du territoire détruirait une part importante de leur patrimoine, et rendrait la population plus dépendante de la nourriture qui vient de loin au lieu d'encourager la production locale.



## Éclairage des voies publiques

Au cours des 12 derniers mois, votre ville a présenté une politique locale de restriction de l'éclairage des voies publiques la nuit. Dans quelques secteurs, jusqu'à 50 % de l'éclairage des rues est coupé la nuit.

Voici l'argumentaire de la politique :

a) répondre aux préoccupations environnementales concernant l'utilisation de l'électricité et la pollution lumineuse (lumière excessive la nuit);

b) aider la Ville à économiser de l'argent durant des périodes difficiles sur le plan économique.



La Ville estime pouvoir épargner jusqu'à 400 000 \$ par an grâce à cette mesure.

Cette question est controversée pour les résidents comme les entreprises (plus de 3 000 lettres au sujet de la politique ont été envoyées au conseil municipal), et elle a reçu une attention considérable et continue des médias. Le lobbying vigoureux a entraîné une réduction des coupures ciblées dans certaines zones.

Les opposants affirment qu'il y a eu peu ou pas de consultation des communautés touchées. Ils ajoutent que les effets potentiels sur la santé de la politique ont été ignorés : hausse du nombre d'accidents et de blessures, risque possible d'augmentation du nombre de dépressions dues aux périodes d'obscurité plus longues, et incapacité de sortir en raison des craintes pour la sécurité, touchant en particulier des groupes vulnérables comme les personnes âgées et les enfants.

Vous travaillez pour la région et vous coordonnez les commentaires formulés par le personnel régional sur les propositions soumises par les municipalités secondaires. Votre directeur veut savoir si une EIS est effectuée. S'il n'y a aucun échéancier précis pour l'examen de la politique, la très grande visibilité politique signifie que toutes les recommandations émises par la région sont susceptibles d'être prises très au sérieux par le personnel et le conseil municipal, et peuvent affecter leur décision ou leurs actions.